

SIGNALCONSO - SIGNALER UN PROBLÈME À LA RÉPRESSION DES FRAUDES EN TOUTE TRANSPARENCE AVEC LE COMMERÇANT !

Publiée le mardi 26 Novembre 2019 - Commerce

SignalConso permet aux consommateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés quotidiennement lors de leurs achats : erreur de prix, produit périmé, publicité trompeuse, colis non reçu... Le signalement est enregistré dans la base de données de la DGCCRF. Si les signalements sont trop fréquents, nombreux ou d'une extrême gravité, un contrôle de l'établissement sera déclenché.

Une relation de transparence

SignalConso s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi pour un État au service d'une société de confiance (loi ESSOC). En effet, il s'agit d'établir une relation de transparence entre trois acteurs : les consommateurs, les professionnels et les enquêteurs de la DGCCRF.

À la différence du système de réclamation actuel de la DGCCRF, les signalements déposés par les consommateurs sur SignalConso sont également accessibles aux professionnels qui le souhaitent afin qu'ils puissent corriger rapidement les problèmes au sein de leurs établissements.

Vous êtes un professionnel et vous souhaitez en savoir plus ?

[Consultez la FAQ pour les professionnels](#)

En savoir plus sur signalconso.beta.gouv.fr

SignalConso permet aux consommateurs de signaler facilement les problèmes rencontrés quotidiennement lors de leurs achats. SignalConso est également accessible aux professionnels qui le souhaitent afin qu'ils puissent réagir et corriger rapidement les réclamations.